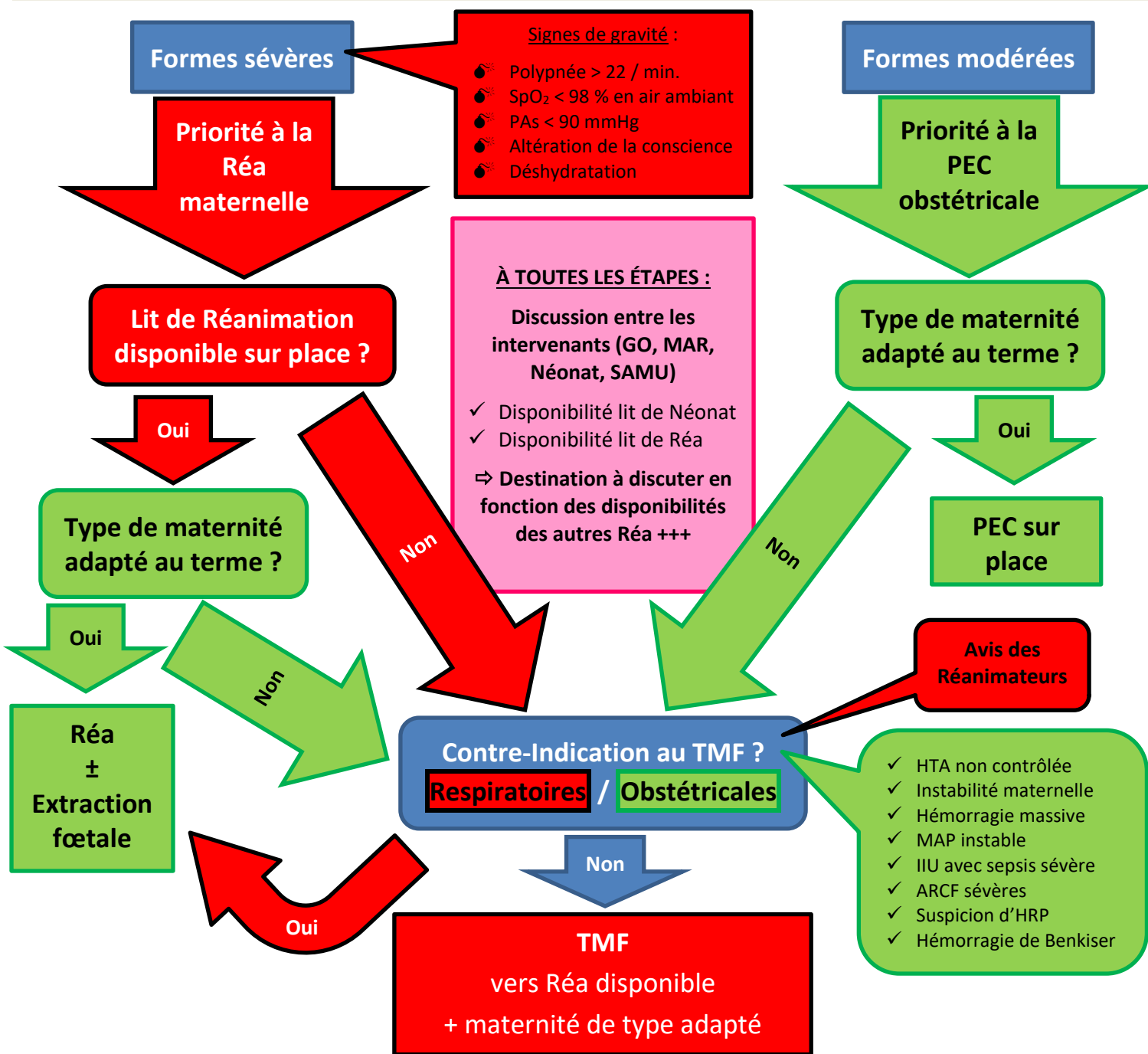


Transfert materno-fœtal (TMF) d'une femme enceinte COVID +

L'infection COVID-19 d'une femme enceinte n'est pas en elle-même une indication de transfert systématique en maternité de type 3.



Destination préférentielle	PACA Ouest	PACA Est
Forme sévère < 32 SA	CHU Nord en priorité	CHU l'Archet
Forme modérée < 32 SA	CHU Conception en priorité	
Forme mod. ou sévère > 32 SA	Type 2 avec Réa COVID	

Pour PACA Ouest	9h – 21h	Cellule de régulation : 04.91.49.91.91
	21h – 9h	SAMU Centre 15
Pour PACA Est	à toute heure	CHU l'Archet : 04.92.03.63.91 ou 04.92.03.63.95